CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E199276** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/10/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 2022B02085

Siret : 920 874 070 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8815614

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.260056

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.260056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : CONSTRUCTION DE MAISONS ET CHARPENTES DU DAUPHINE - CMCD

280 CHEMIN DE LA SOURCE
ZA DE BUCLAS
38490 SAINT-ONDRAS

Téléphone : 04 56 47 00 52 **Fax :**

Portable : 06 75 28 93 50

Responsabilité légale :
JANIN-GADOUX PAUL GÉRANT

Site Internet : www.cmcd38.fr

E-mail : gestion@cmcd38.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 832 198 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	20	06/02/2024
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		10/02/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	20	03/02/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E199276** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE **19/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/10/2022
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE 2022B02085

Siret : **920 874 070 00013**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8815614

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.260056

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.260056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **CONSTRUCTION DE MAISONS ET CHARPENTES DU DAUPHINE - CMCD**

280 CHEMIN DE LA SOURCE
ZA DE BUCLAS
38490 SAINT-ONDRAS

Téléphone : 04 56 47 00 52 **Fax :**
Portable : 06 75 28 93 50

Site Internet : www.cmcd38.fr
E-mail : gestion@cmcd38.fr

Responsabilité légale :
JANIN-GADOUX PAUL GÉRANT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.